

## FROMAGE OU BEURRE ?

La situation du fromage n'est nullement encourageante, celle du beurre n'est pas engageante non plus.

Et nous voici arrivés à l'époque où les patrons de fromagerie et de beurrerie se demandent s'il vaut mieux convertir le lait en beurre qu'en fromage et vice versa.

A tout prendre, la situation est encore plus défavorable pour le fromage que pour le beurre. Il reste encore d'assez gros stocks de fromage de l'an dernier au Canada et les prix se maintiennent difficilement. Pour en donner une idée, nous dirons qu'un exportateur était en quête, ces jours-ci, de fromage coloré pour lequel il ne voulait pas payer plus de 8 $\frac{1}{2}$ c.

C'est assez dire l'effet qu'aurait sur le marché une production un peu forte de fromage d'étable.

Nous n'avons jamais conseillé et ne conseillerons jamais pour les raisons maintes fois indiquées, la fabrication du fromage d'étable (fodder cheese) mais cette année tout particulièrement, plus particulièrement, nous engageons les fabricants à s'abstenir de faire du fromage tant que leurs animaux ne seront pas sur les pâturages.

A tous ceux donc qui sont outillés pour produire le beurre aussi bien que le fromage, nous conseillerons, au contraire, de convertir leur lait en beurre. Ils seront sûrs au moins de pouvoir compter sur une demande locale pour l'écouler.

Jusqu'en juin, c'est-à-dire tant que les animaux seront à la ration d'étable, le beurre doit être salé à 4 p. c. en poids afin d'en faciliter la conservation ; c'est cette proportion de sel que le commerce exige. De même le commerce local ne veut pas de beurre trop coloré, il vaut mieux qu'il soit trop pâle que trop foncé en couleur.

Ce sont des choses déjà dites, mais que nous croyons devoir rappeler à ceux qui veulent obtenir le meilleur prix du marché.

M. Cantin, le représentant de la maison Jos. Côté, ira cette semaine visiter les marchands des comtés de Portneuf, Champlain et St-Maurice. Le voyageur aura à montrer à ses clients les plus beaux échantillons possibles en fait de pipes, cigares, tabacs, biscuits et bonbons. Toute commande qui lui sera réservée, sera comme d'ordinaire, remplie avec la plus scrupuleuse attention.

Au 1er mai prochain M. Côté transportera son magasin sur la rue St Paul, à l'ancien poste de Peddington, manufacturier de savons.

## LES ALLIANCES INDUSTRIELLES EN ANGLETERRE

Il s'est, dans ces derniers temps, manifesté un mouvement, nommé *New trades combination movement*, qui semble de nature à attirer l'attention de tous les milieux s'intéressant au mouvement des cartels. Il s'agit d'unions industrielles, que leur auteur et propagateur, un fabricant de E. J. Smith, appelle "alliances" et qui constitue un degré supérieur des cartels ou trusts. Le nombre des industriels qui appartiennent aux alliances déjà existantes peut être évalué à 500 ; leurs exploitations, occupant plus de 30,000 ouvriers, représentent un capital de 50 millions de livres sterling, en chiffres ronds.

On voit qu'on se trouve ici en présence d'un facteur qui paraît évidemment appelé à jouer un rôle considérable dans l'industrie anglaise, car ce mouvement commence à s'étendre au loin et il y a déjà eu préparation et en formation toute une série d'alliances.

L'auteur de ce système, que nous avons nommé plus haut, M. Smith, fabricant de literie métallique à Birmingham, a exposé les bases de sa combinaison dans un certain nombre de brochures, que nous avons pu nous procurer et que nous allons résumer, en nous en tenant aux caractères généraux de l'entreprise, et en laissant de côté les questions de détail qui n'ont d'importance que dans les cas spéciaux.

Tout comme sur le continent et en Amérique, la situation difficile de l'industrie en Angleterre, la lutte acharnée de la concurrence et l'abaissement progressif des cours ont provoqué une entente entre les fabricants. Mais par suite de l'absence de droits protecteurs, et aussi de l'opposition qu'aurait rencontrée la formation de trust selon le système américain, cette entente a revêtu une autre forme. Peut-être également que les cartels, qui se sont rangés sous le drapeau des alliances, n'auraient eu en Angleterre d'autre perspective que de jouer un rôle secondaire, s'ils ne s'étaient pas appuyés sur une forte organisation du travail. Car, en Angleterre, on a vu aussi se produire des tentatives de cartels, avec monopolisation d'une branche industrielle, et cela malgré le libre échange, car les frais de transport et la supériorité technique de l'industrie anglaise, pour certaines branches, valent une protection douanière et assurent certaines industries contre la concurrence étrangère.

Toutefois, on manquait toujours des moyens d'observer la stricte exécution des conventions, et c'est dans cette lacune que la concurrence déloyale reprenait ses avantages. Aussi les cartels anglais ne tardèrent pas à échouer et à disparaître les uns après les autres.

La nécessité d'une organisation méthodique de la production n'en subsistait pas moins, et il était indispensable d'aviser à donner aux cartels un terrain solide. C'est alors que M. Smith essaya, d'abord dans sa spécialité, de s'appuyer sur les travailleurs et leur organisation, et de faire de cette dernière la base du système qu'il avait en vue.

Partant de ce principe, voici comment il entendit l'idée primordiale des alliances.

L'Union syndicale des Travailleurs s'engage à ne travailler que pour les industriels appartenant à l'Union Générale, en échange de quoi l'Association des Patrons s'engage à n'occuper que des membres de l'Union syndicale ; et s'engage également à augmenter les salaires des ouvriers dans la proportion de l'élévation des prix qui pourra résulter de l'action de l'Association.

Ainsi qu'on le voit, ces dispositions vont beaucoup plus loin que celles des cartels ordinaires. En instituant une liaison durable entre les patrons et les ouvriers, ces alliances peuvent être considérées comme un moyen d'amener la paix sociale entre les patrons et les ouvriers ; tout en assurant aux premiers des gains supérieurs, qui ont pour corrélation des salaires supérieurs pour les seconds, elles sont de nature à mettre un terme aux luttes sur des questions de salaires, et aussi aux luttes de la concurrence. On peut même dire que la mission la plus importante de ces alliances sera de maintenir l'entente entre les patrons et les ouvriers, bien que ce point n'ait pas été le but réel pour lequel elles ont été constituées. Ces alliances ne sont pas, en effet, la conséquence d'un violent combat entre les patrons et les ouvriers, dans lequel ces derniers, victorieux, auraient imposé ces conditions comme conditions de paix ; elles ne sont nées que de la concurrence que se faisaient entre eux les industriels, et de la conviction où étaient ces derniers que, sans l'intervention des ouvriers, les associations des patrons n'auraient aucune durée et aucun succès.

L'alliance est donc au fond un cartel d'un genre spécial, non plus entre une seule catégorie de per-